

Accès à la formation

Formation(s) requise(s) :

- **Bac STI sciences et technologies industrielles spécialité Génie Electronique**
- Bac STI sciences et technologies industrielles spécialité Génie Electrotechnique
- Bac STI sciences et technologies industrielles spécialité Génie Mécanique
- Bac STI sciences et technologies industrielles spécialité Génie Civil
- Bac général S série scientifique profil Biologie Ecologie Agronomie
- **Bac général S série scientifique profil Mathématiques**
- **Bac général S série scientifique profil Physique Chimie**
- **Bac général S série scientifique profil Sciences de l'Ingénieur**
- **Bac général S série scientifique profil Sciences de la Vie et de la Terre**

Descriptif

Dans une entreprise industrielle ou un laboratoire de recherche, la réussite d'un projet suppose une bonne coordination entre les différentes équipes et une circulation efficace de l'information. Le BTS ATI s'inscrit dans ce contexte. Il est principalement destiné à favoriser la communication technique entre les différents acteurs d'un même programme de travail. La formation reçue permet également de seconder un ingénieur (essais, réalisation de dossiers...) et d'améliorer les performances d'un système de production. Le titulaire de ce diplôme peut donc exercer un large éventail d'activités :

- Etudes : actualiser une documentation, mettre à jour une base de données, rédiger un cahier des charges, concevoir ou modifier une solution technique... ;
- Organisation de projets : préparer les réunions et en faire la synthèse, diffuser l'information, recherche et développement : mise en place d'expériences de laboratoire, réalisation d'essais et de mesures, compte-rendu d'expérimentation, participation à la veille technologique de l'entreprise.
- Autres activités possibles : gestion de production, gestion commerciale, actualisation des dossiers de maintenance...

Poursuite d'études

Bien qu'une insertion immédiate dans la vie active soit possible, de nombreux diplômés choisissent de poursuivre leurs études (admission conditionnelle).

A l'université :

- Licences pro, notamment des domaines de la production industrielle, de la gestion de production industrielle ou de la qualité (plus de 120 formations au plan national).
- Parcours licence Sciences et technologies mention sciences et techniques pour l'ingénieur en 2^e ou 3^e année selon la validation totale ou partielle des acquis du BTS.
- Diplômes d'IUP (génie des systèmes industriels...).

En écoles d'ingénieurs :

- Accès soit directement après un BTS, soit après une CPGE classe préparatoire technologie industrielle post-bac+2 (ATS) : CUST Clermont-Ferrand (63), EIGSI La Rochelle (17), ENSAM Paris (75), ENSEA Cergy-Pontoise (95), UTC Compiègne (60), UTT Troyes (10)...

Formations poursuivies :

- CPGE Classe préparatoire technologie industrielle post-bac+2 (ATS)
- Diplôme de technicien supérieur en conception de systèmes électroniques de sécurité
- FCIL Robotique et automatismes avancés
- FCIL Technicien développeur en projets industriels
- Licence Sciences et technologies mention sciences et techniques pour l'ingénieur
- Technicien supérieur en organisation et gestion industrielle

Débouchés

Exemples de métiers accessibles :

- Responsable d'ordonnancement
- Technicien(ne) d'essais